

DATE DE CONVOCATION

27/11/2017

DATE D’AFFICHAGE

11/12/2017

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

L’an deux mil dix-sept, le quatre du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint Michel Chef-Chef, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GEOFFROY Irène, Maire.

**Présents** : Mme GEOFFROY Irène, Maire, M. MOINET Alain, Mme MELLERIN Bernadette, M. CHARPENTIER Daniel, Mme LEROUX Fabienne, M. CASSIN Gérard, Mme LESCOF Corinne, Adjoints, M. MORICEAU Yvonnick, Mme HAMET Marie-Bernadette, M. GUIBERT Alain, M. BOUCHET Franck, M. MASSON Laurent, M. MOREAU Emilien, Mme NOBLET Thérèse, M. EVEILLARD Nicolas, M. FOREST Roland, M. GUILLON Alain, Mme GAUTIER Evelyne, M. LIBEAU Christian, Mme GOBIN Eloïse, M. MEYER Jean-Claude, Mme COUILLEAU Françoise, Conseillers municipaux.

**Pouvoirs** :  
Mme RIFFAUD Muriel à Mme MELLERIN Bernadette  
Mme CAILLEUX Nelly à Mme LEROUX Fabienne  
Mme DOREL Laurence à M. MASSON Laurent  
Mme QUILLIVIC Céline à M. CHARPENTIER Daniel

**Absent** : M. GERARD Cédric

**Secrétaire de séance** : M. Laurent MASSON.

**23 - OBJET : TARIFS DU PORT DE COMBERGE - ANNEE 2018**

La commission Affaires maritimes du 7 novembre 2017, le Conseil portuaire du 17 novembre 2017 et la commission de finances du 21 novembre 2017 proposent une augmentation de 2 % environ.

Définitions	
Saison	du 1er avril au 30 novembre
Haute-Saison	du 1er juillet au 31 août
Basse-Saison	du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 30 novembre
Hors-Saison	du 1er décembre au 31 mars

**1- Taxes pour un emplacement au mouillage**

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs forfaitaires					
	Saison	Haute-Saison	Basse-Saison	Trimestre basse saison	Hors Saison	Mois hors saison
10	1 360 €	1 018 €	679 €	340 €	363 €	121 €
8,99	1 105 €	828 €	552 €	275 €	295 €	99 €
7,99	898 €	758 €	450 €	224 €	236 €	80 €
6,99	728 €	615 €	364 €	180 €	180 €	60 €
5,99	576 €	432 €	288 €	144 €	144 €	48 €
4,99	440 €	328 €	219 €	110 €	117 €	37 €

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs détaillés - Haute Saison			Tarifs détaillés - Basse Saison		
	Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois
10	74 €	225 €	679 €	40 €	112 €	225 €
8,99	61 €	183 €	550 €	33 €	92 €	183 €
7,99	50 €	150 €	449 €	28 €	73 €	150 €
6,99	42 €	120 €	363 €	23 €	60 €	120 €
5,99	34 €	96 €	287 €	20 €	49 €	96 €
4,99	27 €	71 €	219 €	12 €	27 €	71 €

## 2- Taxes pour un emplacement sur le terre-plein (proposé seulement en hors saison)

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs forfaitaires Hors-Saison
	du 1er décembre au 31 mars
10	268 €
8,99	218 €
7,99	173 €
6,99	133 €
5,99	106 €
4,99	87 €

## 3- Tarif du service technique de l'autorité portuaire

Tarifs du service technique de l'autorité portuaire	
Forfait pour toute intervention (1ère heure incluse)	133 €
Coût supplémentaire par heure	42 €

## 4- Utilisation de la cale de mise à l'eau et de la grue (l'utilisation de la cale de mise à l'eau est gratuite pour les titulaires d'un emplacement au mouillage ou sur le terre plein)

	Usager du Port	Extérieur
Grutage	52 €	68 €
Carénage de mi-saison (juillet/août)	26 €	/
Grutage + carénage	52 €	94 €
Aire de carénage	0 €	26 €

Tarifs forfaitaires pour cale de mise à l'eau		
Année	Haute-Saison	Basse-Saison
133 €	95 €	80 €

Tarifs détaillés - Haute Saison pour cale de mise à l'eau			Tarifs détaillés - Basse et Hors saison pour cale de mise à l'eau		
Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois
16 €	38 €	70 €	12 €	27 €	48 €

*Le Conseil municipal est appelé à délibérer afin de fixer les tarifs du port pour l'année 2018.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs du port pour l'année 2018 comme indiqués ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme.

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-214401820-20171204-2304122017-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 11-12-2017

Publication le : 11-12-2017



Le Maire,

Irène GEOFFROY